

REUNION DEPARTEMENTALE SPRO 41

Lundi 24 juin 2019

Dans les locaux de CAP EMPLOI



Relevé de décision



- Point sur les actions mises en œuvre sur le 1^{er} semestre 2019

- **Interconnaissance à Vendôme**

Pour la session organisée le 6 juin, les membres du SPRO de Vendôme ont souhaité ouvrir cette rencontre aux structures partenaires du second cercle. Etaient donc présentes des structures telles que le CADA, les FJT, Via formation, le Conseil Départemental 41, le CCAS.

Ce qui a permis de mesurer que les différentes structures du territoire avaient encore une marge de manœuvre dans l'interconnaissance et l'articulation des offres de services,

Il a été demandé à ce qu'une session puisse être organisée à Montoire sur le Loir (à prévoir en 2020).

La session d'interconnaissance programmée sur Blois, le 28 juin, a été annulée à la demande du Conseil Régional Centre Val de Loire, en raison de l'organisation de la Fabrique de l'Orientation. Une date devra être reprogrammée sur le dernier trimestre 2019.

- **Visite de la Base Aérienne de Pruniers et immersions en entreprise de HRT**

Les partenaires du SPRO sur le territoire de Romorantin ont souhaité mettre en place des actions en relation avec la connaissance des secteurs d'activité, et permettant ainsi aux professionnels de s'immerger pour un temps et de se familiariser avec des environnements professionnels.

En s'appuyant sur les actions du CODEVE HRT, des immersions dans ce secteur ont été proposés.

Une douzaine de professionnels ont visité la base Aérienne de Pruniers, car cette structure propose des emplois dans des secteurs autres que l'armée (logistique...).

- **Formation des professionnels du SPRO 41 à l'utilisation des « Réseaux sociaux » 16 personnes ont participé, formation dispensée par BGE ISMER**

Les retours sont très satisfaisants – La formation a été jugée concrète et enrichissante – Le formateur a été très disponible et à l'écoute des problématiques de chacun.

Les structures qui souhaiteraient mettre en place cette formation en interne, peuvent solliciter BGE ISMER et étudier le financement de la (des) sessions par un OPCO.

Patrick DEDIEU fera un travail de recensement des réseaux sociaux utilisés dans les différentes structures pour établir les connexions utiles avec le site Etoile.

Christelle Gagneux rappelle que les événements proposés dans le cadre du SPRO s'adressent principalement aux professionnels (et non au public), par ailleurs elle adresse les invitations/informations aux responsables de structures, il est important que ceux-ci diffusent au sein de leurs équipes.

- **AGENDA/Programme des actions à venir**

- **24/09/2019** de 13 heures à 19 heures : **Forum « Emploi, Diversité »** (Complexe sportif Eric Tabarly)
- Le Conseil Régional souhaite que l'espace SPRO soit animé par les opérateurs du CEP. Les opérateurs peuvent se positionner auprès de Christelle GAGNEUX, pour éviter une mobilisation sur tout l'après-midi, une organisation par alternance d'opérateurs peut être envisagée.
- **17/10/2019** de 9 h 30 à 12 h 00 à Blois (Mission Locale du Blaisois): **Conférence de Rédaction du site Etoile**
- **22/11/2019** sur la journée : **Action SPRO 41** d'information sur la Loi de septembre 2018 « Liberté de choisir son avenir professionnel ». Journée destinée aux professionnels accueillant et informant les publics.

- **A PLANIFIER : Une demi-journée « challenge numérique » :** Découvrir et partager toutes les ressources numériques qui peuvent aider les professionnels à rendre le service aux usagers. Créé initialement par Châteaudun : partager les informations que l'on peut trouver sur les principaux sites d'information sur l'orientation.
- **Action codage à destination d'élèves :** les organisations sont en train de se mettre en place avec 4 établissements du département.
- La formation à l'outil « Pilote 41 » est toujours d'actualité, celle-ci a été mise en attente car le site a été totalement refait, l'observatoire doit nous communiquer une date possible.

- **Exemples d'actions menées sur les territoires :**

Par Anne Massip

« **Dessine-moi un travail** » Organisations de rencontres entre professionnels du secteur, institutions et demandeurs sur des métiers en tension.

Lien du site Etoile pour l'expérience menée à Chartres :

http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueilletoilepro/animation-des-reseaux/cooperation-reseaux/spo-spro/articles-spo_3/dessine-moi-travail-dans-metiers-aide-domicile

Une expérience similaire a été menée à Bourges pour le secteur du transport et de la logistique, avec en bonus la visite de l'entreprise qui a accueilli la manifestation.

Idée : faire la même chose sur le 41 pour le secteur de l'hôtellerie restauration (?)

Thomas PRIGENT rappelle que

- le SPRO 41 dispose de **casques à réalité virtuelle**, le matériel peut être mis à disposition sur réservation.
Les secteurs d'activité présentés :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| - L'Énergie | - L'Aéronautique |
| - Le bâtiment/ La Construction | - La restauration |
| - La Robotique | - Le Numérique |
| - Les Transports / La logistique | - Maître-Chien d'avalanches |
| - L'agriculture | - L'agroalimentaire |

- Le recyclage
 - La Boulangerie
 - Les services à la personne
 - La mode
 - La Propreté
 - Le Nautisme
- La Mission Locale dispose d'une platine d'enregistrement pour réaliser des émissions de radio, et que ce matériel peut être mis à la disposition des partenaires qui le souhaitent, avec le personnel de réalisation.
- Intervention de Matthieu Vallée

Le Conseil Régional, comme le prévoit la loi « La liberté de choisir son avenir professionnel » a, depuis janvier 2019, la compétence « Information Métiers », a donc la responsabilité d'informer sur les métiers auprès de tous les publics et notamment à destination des collégiens/lycéens (à noter que dans les programmes d'enseignement 36h pour les collégiens, 54 heures pour les lycéens sont dédiées à ce thème).

Ce qui conduit le Conseil Régional à construire et consolider de nouveaux réseaux partenariaux.

Le « SPRO augmenté » permet de s'adresser à tous les publics. « La Fabrique de l'Orientation », le 28 juin 2019 sera la première étape de sa construction. Ce qui sera suivi, sur la période d'octobre à décembre, de la mise en place d'un « hackaton » de l'orientation par département.

Labélisation SPRO des intervenants extérieurs : un certain nombre de critères seront requis pour intervenir en établissement scolaire ou pour diffuser des informations: discours tenu auprès des élèves, méthodes pédagogiques...

Dans le rapport du Président du Conseil Régional sont précisés les éléments suivants :

- Intégration expérimentale de personnels de l'EN pour travailler au sein du Conseil Régional Centre Val de Loire sur les questions d'orientation ;
- Création d'une agence régionale de l'orientation, appuyée sur le GIP Alfa Centre
- Intégration de des personnels de l'ONISEP au Conseil Régional.

L'organisation des services de la Région va évoluer, également sur la gestion des SPRO : pour le SPRO 41, on peut mener une réflexion pour savoir si une réorganisation de chaque bassin pourrait être pertinente. A réfléchir pour 2020, pas de consigne particulière de la Région, à discuter.

(cf. Rapport joint)

Prochaine réunion départementale :
Lundi 25 novembre 2019 à 14 heures, dans les locaux de la CMA.